

Concours externe et internes de gardien brigadier de police municipale

- Session 2019 -

	Postes	Admis à concourir	Présents écrits
Concours externe	286	2495	1177
1 ^{er} concours interne (ASVP)	154	565	285
2 ^{ème} concours interne (Ministère de l'Intérieur)	80	217	132

Résultats admissibilité : **le 24 octobre 2019 à 14h00**

Epreuves sportives obligatoires (dates indicatives) : **les 13 et 14 novembre 2019** (dans un lieu qui sera précisé ultérieurement)

Les candidates enceintes peuvent être dispensées, à leur demande, des épreuves physiques, et sous réserve de la production d'un certificat médical établissant leur état. Les candidates bénéficiaires de cette dispense sont créditées d'une note égale à la moyenne des notes obtenues par l'ensemble des candidats au concours auquel elles participent. **Aucune autre dispense ne pourra être règlementairement acceptée.**

Tests psychotechniques, obligatoires pour les candidats admissibles (date indicative) : **le 7 novembre 2019 à Pantin**

Epreuves orales (obligatoires) : **Les 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019 à Pantin** (dates indicatives)

Résultats admission : **le 24 décembre 2019** (date indicative)

Aucun résultat par téléphone

ATTENTION :

Tout candidat qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.
Les dates et horaires sont communiqués à titre indicatif et peuvent être modifiées en cas de besoin.
Pour l'ensemble des épreuves, les candidats devront se présenter en tenue civile uniquement



Attention :

1. Votre code utilisateur délivré lors de la préinscription et qui est à conserver tout au long du concours vous permettra de consulter sur votre espace sécurisé : le détail de votre inscription, l'affectation aux épreuves...

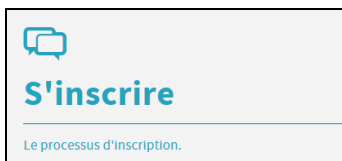
et de télécharger les documents du CIG : l'accusé réception de votre dossier, les convocations, les attestations de présence aux épreuves, les résultats (admissibilité et admission)...

2. Sur le site internet : www.cig929394.fr, vous pouvez également télécharger les «Infos pratiques gardien-brigadier de police municipale», en suivant le chemin d'accès :

1. « Concours »



2. « S'inscrire »



3. « Commencer la préinscription »

- DEROULEMENT EN COURS -

Concours de Gardien-Brigadier de police municipale - session 2019

Concours C Sécurité

Session 2019

GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE session 2019 Concours :

- **LE PREMIER CONCOURS INTERNE** est ouvert aux agents de surveillance de la voie publique
- **LE SECOND CONCOURS INTERNE** est ouvert aux volontaires des armées, en service au sein de la gendarmerie nationale et aux adjoints de sécurité.
- **LE CONCOURS EXTERNE** est ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V ou d'une qualification équivalente.

Pour connaître les conditions d'admission à concourir et la nature des épreuves : Téléchargez la brochure.
Infos pratiques, postes ouverts : cliquez sur [ce lien](#)

Vous y trouverez : le lieu de déroulement des épreuves, les horaires, le nombre de candidats inscrits, présents aux